



Le Bellefontain

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

N° 9 – Juillet 2018



Edito

En cette période estivale, que vous soyez en vacances ou présent à votre domicile, c'est l'occasion pour les personnes peu scrupuleuses de passer à l'action. Pensez à prévenir la gendarmerie de votre absence, ils assureront une surveillance accrue autour de votre domicile. Si vous remarquez des comportements anormaux, des personnes suspectes, n'hésitez pas à le signaler soit aux forces de l'ordre, soit par un message sur l'application « Voisins Vigilants », gratuite sur internet. Faisons preuve de civisme et de solidarité, tous ensemble.

De même, les fortes chaleurs à répétition de ces dernières semaines, peuvent engendrer des désagréments, voire des malaises pour les personnes les plus fragiles. Fermez les volets pour conserver une certaine fraîcheur, hydratez-vous le plus souvent possible pour rester en pleine forme.

Passez d'excellentes vacances, je vous donne rendez-vous à la rentrée.

Jean-Noël DUCLOS
Maire de Bellefontaine



*Journée de l'environnement
organisée par notre
Communauté de Communes*



Sommaire

Le Budget Communal
Vie du village et Informations
Le Parc Naturel Régional Oise
Pays de France



Le Budget Communal

Le vote de notre budget communal est intervenu le 12 Avril 2018, vote du compte de gestion 2017, du compte administratif 2017, des 4 taxes et du budget primitif 2018.

Vote des 4 taxes directes locales pour l'année 2018 à savoir :

✚ Taxe d'habitation	17,87 %
✚ Taxe foncière (bâti)	15,44 %
✚ Taxe foncière (non bâti)	125,22 %
✚ CFE	16,99 %

Les taux restent inchangés par rapport à ceux de l'année dernière, malgré les baisses des dotations de l'état encore cette année, 23 286 € en 2017, 22 239 € cette année soit moins 4,90%, pour rappel dotation 2014 : 44 695 €, soit – 50,24% en 4 ans.

Les dépenses prévues au budget primitif 2018 s'élèvent à :

✚ Dépenses de fonctionnement	505 450, 51 €
✚ Dépenses d'investissement	833 505, 61 €
✚ Total des dépenses	1 338 956, 12 €

Rappel budget primitif 2017	
Dépenses de fonctionnement	486 595,15 €
Dépenses d'investissement	1 255 727,59 €

Ces dépenses sont couvertes par les recettes et ressources suivantes :

✚ Recettes de fonctionnement	418 823, 13 €
✚ Excédent de fonctionnement reporté	86 627, 38 €
✚ Recettes d'investissement	588 350, 55 €
✚ Excédent de fonctionnement capitalisé	0, 00 €
✚ Excédent d'investissement reporté	245 155, 06 €
✚ Total des recettes	1 338 956, 12 €

Rappel budget primitif 2017	
Recettes de fonctionnement	486 595,15 €
Recettes d'investissement	1 255 727,59 €

La répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement – BP 2018

Charges à caractère général	165 770, 00 €
Charges de personnel	149 083, 00 €
Atténuation de produits	57 236, 00 €
Autres charges de gestion courante	129 196, 42 €
Charges financières	3 623, 90 €
Charges exceptionnelles	541, 19 €
Total des dépenses	505 450, 51 €

Recettes de fonctionnement – BP 2018

Atténuation de charges	800, 00 €
Produits des services	1 300, 00 €
Impôts et taxes	295 000, 00 €
Dotations et participations	85 223, 13 €
Autres produits	18 500, 00 €
Produits exceptionnels	3 000, 00 €
Opération d'ordre entre sections	15 000, 00 €
Excédent reporté	86 627, 38 €
Total des recettes	505 450, 51 €

L'investissement dans la commune comprend principalement les achats de matériels techniques, bureautiques, signalétiques ainsi que tous les travaux d'entretien et de création au sein de notre village. Travaux principalement prévus pour 2018 sur l'église, la place Lavoisier, les chemins ruraux et l'amélioration du cadre de vie.

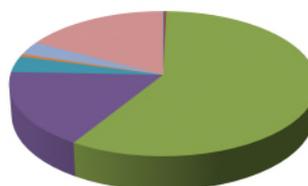
Il est à noter que les montants indiqués dans le budget primitif d'investissement ne prennent pas en compte les subventions, ni les remboursements de TVA qui eux apparaîtront ensuite dans les recettes du budget d'investissement au fur et à mesure de leur attribution et de leur mandatement.

Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Recettes de Fonctionnement



- Atténuation de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre entre section
- Excédent reporté

PLAN LOCAL D'URBANISME

Notre plan local d'urbanisme entre dans sa phase terminale. Après le rapport du commissaire enquêteur et les différentes modifications apportées au contenu de notre projet, nous attendons la version corrigée du cabinet INGETER pour la valider et la soumettre au vote du conseil municipal dans le courant du mois de septembre. Il sera ensuite envoyé aux services de l'Etat pour son approbation définitive.

PLANTATIONS

Comme annoncé dans notre dernier numéro, l'opération menée en partenariat avec le Parc Naturel Régional Oise Pays de France « Fleurir son village », financée à 80%, est une réussite. Les espaces verts de la rue de la Source ont bénéficié de cette mesure avec la participation de bénévoles et d'habitants pour la réalisation de ces travaux. Merci à vous de votre participation active.



TRAVAUX

La restauration de notre Eglise Saint-Nicolas touche à sa fin. L'ensemble de l'édifice a subi d'importants travaux de maçonnerie, de menuiserie et d'électricité permettant ainsi de conserver ce patrimoine en bon état. Après les derniers aménagements intérieurs, l'église pourra de nouveau nous accueillir en son sein au cours du mois d'octobre.

L'appel d'offres concernant les travaux de la Place Lavoisier est en cours d'instruction. La commission communale validera le choix des entreprises dans la première quinzaine de septembre en espérant un démarrage des travaux au mois d'octobre.

Malgré nos efforts et différents recours, la commune vient d'être condamnée à reconstruire le mur de la maison de retraite à ses frais. L'étude préalable en concertation avec l'architecte des bâtiments de France sera lancée fin septembre, nous espérons finaliser cette opération en 2019.

Vous avez un projet ? Le Parc peut vous aider !

Dans le cadre du programme LEADER, le Parc dispose d'une enveloppe de plus d'1,5 million d'euros de fonds européens pour accompagner des projets innovants et fondés sur la valorisation des richesses de notre territoire. Le programme cible les 5 thématiques suivantes :

- **Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager** (par exemple, en ouvrant un monument au public, en modernisant la scénographie, en réhabilitant un bâtiment en espace de convivialité)

- **Développer des itinéraires et activités de découverte** (en balisant de nouveaux circuits de promenade, ou en créant des activités associées telles que des balades accompagnées ou de la location de vélos, en proposant des offres adaptées au handicap)

- **Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural** (création de chambres d'hôtes ou de gîtes, d'hébergements atypiques ou spécialement adaptés aux cyclistes ou cavaliers itinérants)

- **Conforter une offre de services de proximité en milieu rural (uniquement pour les communes de moins de 3000 habitants)** (commerces de bouche, restauration, offres multiservices, distributeurs automatiques, commerces ambulants)

- **Favoriser les circuits courts agricoles** (développement des filières spécialisées comme le maraîchage ou l'élevage, transformation de produits du territoire, vente de produits locaux à la ferme ou en centre-ville)

Vous êtes intéressé ? N'hésitez plus à vous lancer, le Parc attend vos projets et notre animateur est là pour répondre à vos questions. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le site internet du Parc.

Contact: Florian KLINGELSCHMIDT: f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr ou 03 44 63 65 65



Prochainement en Septembre 2018

A BELLEFONTAINE !

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France lance « Rézo Pouce » !

Rézo Pouce, c'est le 1^{er} réseau d'autostop organisé français, pour rallier de courtes distances **sans rendez-vous** ! Dispositif spontané, flexible et immédiat, son fonctionnement est ultrasimple et sécurisé. Les conducteurs et passagers pourront s'inscrire gratuitement en mairie ou sur le site internet www.rezopouce.fr/ dès la mise en place du dispositif sur la commune. Rejoindre la communauté, c'est aussi contribuer à préserver l'environnement puisque cela limite **l'usage de la voiture individuelle** en optimisant le taux d'occupation des véhicules.

En s'engageant à signer une charte de bonne conduite et à fournir une pièce d'identité, chaque inscrit reçoit une carte de membre. Les conducteurs reçoivent un macaron à apposer sur le véhicule. Les panneaux d'arrêt seront prochainement installés dans le village.



**REZO
POUCE**

L'autostop au Quotidien

Commission de la Communication

Jean-Noël DUCLOS - David VEDIE - Célia DELAHAYE - Alain RINCHEVAL - Lucille FORESTIER

Direction de la publication: Monsieur Jean-Noël DUCLOS

Commission de Rédaction: Les Membres du Conseil Municipal

Réalisation et Distribution gratuite - Reproduction interdite - Ne pas jeter sur la voie publique